



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-15(11)

Systeme ou composant d'archivage

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-15(11) – Système ou composant d'archivage (-FF)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur d'un système ou d'un composant du système archive le système ou le composant à mettre en service avec les preuves connexes qui appuient l'examen de sécurité et de protection de la vie privée final.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'archivage du système ou des composants du système exige que la développeuse ou le développeur conserve les principaux artefacts de développement, ce qui comprend les spécifications du matériel, le code source, le code objet et les documents pertinents du processus de développement susceptibles de fournir une configuration de référence facilement accessible pour les mises à niveau ou les modifications du système et des composants.